

TALLY WEIJL

Marque : Tally Weijl

Principaux pays de production : Chine (32 %), Bangladesh (20 %), Pakistan (13 %), Maroc (10 %), Cambodge (10 %)

Nombre de fournisseurs directs/sites de production : 209

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?

Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

Tally Weijl fait référence aux audits d'amfori BSCI. L'approche d'amfori BSCI est toutefois insuffisante car elle considère le salaire vital comme un objectif souhaitable et non contraignant. Tally Weijl ne s'engage pas à garantir un salaire vital et rien n'indique dans ses réponses que l'entreprise ait une stratégie globale pour atteindre un salaire vital chez tous ses fournisseurs sous un certain délai.

COMMENTAIRE :

À la différence de l'Évaluation des entreprises de 2014, Tally Weijl a répondu à notre questionnaire de façon approfondie et en fournissant divers documents, tels que le modèle des exemples de données salariales, un tableau des horaires de travail et son formulaire d'évaluation des usines. Le fait que Tally Weijl n'ait toutefois fait aucun progrès notable sur la voie du salaire vital au cours des cinq dernières années indique qu'être membre de l'initiative volontaire amfori BSCI ne suffit pas pour faire augmenter les salaires. Tally Weijl ne peut pas rejeter sur amfori BSCI sa responsabilité envers le respect du droit du travail et des droits humains, mais doit être plus active à cet égard : pour ce faire, l'entreprise doit déjà s'engager à garantir le versement d'un salaire vital. Nous recommandons en outre à Tally Weijl de profiter de ses relations durables avec ses fournisseurs pour adapter ses pratiques d'achat et ses calculs de coûts d'achat afin de permettre l'augmentation progressive des salaires jusqu'au niveau du salaire vital. Des accords juridiquement contraignants conclus avec des instances de représentation du personnel peuvent constituer une étape importante en ce sens.

TALLY WEIJL	
Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019	
Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)	<input type="radio"/>
Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)	<input type="radio"/>
Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)	<input type="radio"/>
Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)	<input type="radio"/>
Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)	<input type="radio"/>
<input type="radio"/> non/aucune information <input type="radio"/> en partie <input checked="" type="radio"/> oui	